

Madame ou Mademoiselle? Modes de désignation sociale et "passage" des femmes à l'âge adulte

Natacha Ordioni

► **To cite this version:**

Natacha Ordioni. Madame ou Mademoiselle? Modes de désignation sociale et "passage" des femmes à l'âge adulte. Legrand, M. et Voléry I. Genre et parcours de vie Vers une nouvelle police des corps et des âges?, Presses Universitaires de Nancy Éditions Universitaires de Lorraine, 2013. hal-01874242

HAL Id: hal-01874242

<https://hal-univ-tln.archives-ouvertes.fr/hal-01874242>

Submitted on 27 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Madame ou Mademoiselle ? Modes de désignation sociale et « passage » des femmes à l'âge adulte

Natacha ORDIONI

Maîtresse de conférences HDR

Babel (EA 2649) Université de Toulon

Employé au Moyen-Âge pour qualifier les femmes nobles quel que soit leur statut matrimonial, le terme « mademoiselle » en vient à désigner exclusivement les femmes célibataires à partir du XVIII^e siècle, tandis que le terme « madame », ancien titre honorifique destiné aux nobles titrées ou membres de la famille royale, se généralise à partir du XVII^e siècle à toute femme mariée ou l'ayant été (Dictionnaire *Le Robert* 2006).

La revendication visant à supprimer cette double appellation est ancienne : elle apparaît notamment dans *La Fronde*, le journal féministe fondé par Marguerite Durand en 1897 — « il est une réforme dont la nécessité s'impose immédiatement : c'est l'abandon progressif et finalement total, de cette dualité de termes qui divisent les femmes en deux catégories ; c'est la suppression qui doit aller rejoindre dans sa désuétude celui de damoiseau » (octobre 1898).

L'évolution des mœurs et des pratiques démographiques — de la baisse de la nuptialité qui se déroule à partir des années 1970 à la forte croissance du nombre de naissances hors mariage qui s'accélère dans les années 1980 — vont contribuer à réactualiser cette revendication. C'est ainsi que nombre d'administrations¹ se

¹ Notamment les circulaires FP 900 du 22 septembre 1967 et 1172 du 3 décembre 1974 et les questions écrites posées à l'Assemblée Nationale : N^{os} 11739 et 11886 (1972), 22194 (1989), 30346 (2004), 65534 et 65535 (2005), 105674 (2006) et au Sénat : 12378 (1983), 19965 et 20148 (2005), 24509 (2006), 00638 et 00989 (2007).

voient sollicitées, notamment en vue d'accéder aux requêtes de mères célibataires désireuses d'être appelées « Madame ».

Toutes les réponses officielles (Assemblée Nationale et Sénat) rappellent le même principe : la distinction madame/mademoiselle ne reposant sur aucune disposition législative ou réglementaire, il revient aux intéressées de choisir la civilité par laquelle elles souhaitent être désignées.

Nous verrons qu'en dépit de ces multiples mises au point, les pratiques écrites officielles n'ont que peu évolué depuis cette époque, la plupart des formulaires continuant de proposer une double civilité à cocher pour les femmes, tandis que nombre d'institutions privées et publiques² rechignent à « accorder » l'usage de la civilité « madame » aux femmes célibataires³.

À partir d'un corpus de conversations ayant pris place sur Internet entre 2000 et 2010 sur différents forums de discussion, l'objectif de ce travail est de mettre au jour les différentes logiques et les divers arguments qui s'affrontent dans les débats sur la double civilité des femmes.

En effet, l'analyse des controverses révèle le fondement des luttes et enjeux des acteurs souhaitant faire accepter leur « vérité » comme légitime (Bourdieu 2001).

Élément méthodologique central des *science studies* (Pestre 2006), l'analyse des controverses s'inscrit, en outre, au sein d'approches visant à désacraliser la démarche « scientifique », à remettre en question la rupture traditionnelle entre savant et profane (Garfinkel 1967) en vue d'éclairer les mécanismes à l'œuvre dans la négociation du sens par les différents acteurs.

² Les banques, les laboratoires médicaux, les établissements d'enseignement, les préfectures – mais aussi le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (listes de qualification et de candidat/es au CNU de 2011).

³ Certains forums de discussion ou à vocation juridique regorgent de témoignages relatifs à ces réticences et refus.

Elle illustre aussi le rôle déterminant de la double civilité dans l'institution du parcours de vie des femmes.

Le corpus : mode de recueil et principes d'analyse

Mode de recueil

Le corpus a été recueilli à partir de requêtes réalisées à travers le moteur de recherche *Google* sur les deux mots « Madame » et « Mademoiselle ».

Les conversations analysées ont été prélevées sur 16 forums, 2 blogs et 2 groupes francophones inscrits au sein d'un réseau social (Annexe 1).

Les forums enquêtés sont caractérisés par une grande diversité d'objectifs et réunissent des publics dont les intérêts partagés sont très divers (forums généralistes, féminins, féministes, littéraires, à orientation sexuelle spécifique). Leur point commun est d'avoir connu un ou plusieurs débats sur le thème de la double civilité des femmes.

Traitement

Différentes phrases ont été relevées dans les conversations en vue de parvenir à une représentation aussi complète que possible, de l'ensemble des arguments et des points de vue.

La quantité d'information non redondante apportée par chaque élément marginal du corpus tendant à décroître, l'objectif de représentativité du corpus nous a amené à relever les propos tenus par une centaine d'intervenant/es distinct/es. Une analyse de contenu a ensuite été appliquée aux différents éléments, s'appuyant sur le paradigme ethnométhodologique.

Principes théoriques d'analyse du corpus

Selon les ethnométhodologues, la sociologie traditionnelle déforme les faits sociaux car elle présuppose que tous les individus partagent les mêmes normes, le point de vue des acteurs étant ignoré car jugé irrationnel. A l'inverse, notre approche a pour objectif d'analyser le raisonnement sociologique pratique des membres des groupes de discussion, en vue de faire émerger les *ethnométhodes* qu'ils mettent en œuvre dans le quotidien et qui permettent de comprendre leur point de vue dans le débat. Une des dimensions centrales de l'analyse réside dans la descriptibilité (*accountability*) qui caractérise les différents discours.

L'hypothèse est que la double civilité des femmes constitue un accomplissement continu, par exemple quand il s'agit d'élaborer des stratégies, de donner des preuves permettant de continuer à se faire appeler « mademoiselle » ou, à l'inverse, de se voir concéder le *droit* à user de la civilité de « madame ». En même temps que les membres décrivent des situations, ils/elles les font exister, les reconduisent.

Le concept de *réflexivité*, issu du champ linguistique⁴ met l'accent sur les procédures qui servent à reconstruire la réalité en même temps qu'elles la décrivent.

Enfin, l'analyse des controverses sur la civilité des femmes révèle l'incomplétude naturelle des mots (*indexicalité*), c'est-à-dire le fait que la compréhension implique la maîtrise de significations partagées et le partage de savoirs communs implicites. Dans cette perspective, l'analyse des conversations constitue un outil central⁵

⁴Cf. par exemple la notion « d'acte de parole » et d'énoncé performatif et l'ouvrage *Quand dire, c'est faire*, (Austin 1991).

⁵ L'un de ses articles fondateurs est l'œuvre du sociologue américain Harvey Sacks (1945-1975) ; notamment son article « Sociological Description » (1963).

qui reflète l'ordre social en cours d'accomplissement au travers de sa reconduction invisible.

Analyse du corpus

Le contexte d'émergence de la controverse

La création de forums de discussion francophones a été le préalable indispensable à l'apparition sur Internet de débats relatifs au thème de la double civilité des femmes. Un des premiers forums de discussion féministes français à voir le jour est celui des Chiennes de Garde (1999), tandis qu'un vote institue la création du groupe fr.soc.feminisme (mars 2000) sur le réseau Usenet. C'est donc sur ces forums que se déroulent les premiers débats sur ce thème, la plupart du temps dans une perspective critique. Ces revendications sont relayées par des associations féministes qui mettront en œuvre actions et pétitions (par exemple, le *Cercle d'Études de Réformes Féministes (C.E.R.F)*, ou *l'Association Sos-Sexisme*).

Ce thème connaît une audience renouvelée à l'occasion du vote de la loi du 04/03/2002⁶ qui autorise les enfants à porter le nom de leur mère ou de leur père ou une combinaison de leurs noms, mais aussi à les transmettre à leur descendance. En outre, les mentions au « patronyme » (dont l'étymologie fait référence au *nom du père*) sont supprimées dans la loi et remplacées par le « nom de famille ». Ceci contribuera à questionner l'usage qui veut que de nombreuses femmes empruntent⁷ le nom de leur conjoint et l'accolent à la civilité de « madame ».

⁶ Publiée au Journal officiel du 05/03/2002, elle entre en vigueur le 01 janvier 2005.

⁷ Cet usage s'apparente à une tolérance, puisque selon le principe d'immutabilité du nom institué par la loi du 6 fructidor an II (23 août 1794), « Aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance : ceux qui les auraient quittés seront tenus de les reprendre ».

En 2006, une pétition relayée par plusieurs associations féministes revendique la suppression du terme « mademoiselle » et de la rubrique « *nom de jeune fille* » des formulaires. Relayée par la presse et différents médias, elle signe la naissance d'une véritable controverse qui resurgit périodiquement sur différents forums de discussion.

Dans un premier temps, nous distinguerons les trois principaux niveaux de consensus du débat, au sein desquels s'inscrivent néanmoins des oppositions notables. Dans un deuxième temps, nous montrerons que ces discours peuvent être identifiés aux accomplissements pratiques mis en œuvre par les femmes en vue de rendre leur identité racontable (*accountable*).

Toutefois, si ces activités concertées révèlent un ordre social en train de se reconstruire, elles laissent aussi apparaître les stratégies et résistances mises en œuvre par les actrices en vue de le subvertir.

Les trois axes du consensus dans le débat

La reconnaissance de l'ordre du symbolique

Les protagonistes s'accordent pour convenir qu'il s'agit d'un débat important qui mérite qu'on s'y arrête. Et même si certains intervenant/es, en particulier parmi ceux se déclarant de sexe masculin, jugent le débat dérisoire par rapport à des causes plus importantes — *Si c'est juste sur les papiers de la sécu ou les allocs, mais merde, qu'est-ce que ça peut foutre ? Il n'y a pas des trucs plus urgents sérieux ?* (D.a, FF, 2006), ou inefficace — *En quoi la suppression (ou l'existence ou non) de ces termes va-t-il changer son comportement ?* (N.I, FAFAL, 2010), ou bien contraire à

« l'ordre naturel » — *Cette différence fait partie du monde, désolé.* (P.n, FF, 2006), ils ne constituent qu'une petite minorité.

La question est globalement prise au sérieux à l'exception de quelques rares participants usant d'un humour graveleux — *Pour départager les avis, j'opte pour avancer, que la dénomination M^{elle} ou M^{me} doit être liée au dépuçelage* (O. 7, FD, 2007), faisant preuve de mépris — *Désolé mais vous êtes de vieilles demoiselles* (R.s, FD, 2005), adoptant un point de vue androcentré — *Moi perso, j'appelle tout le monde « mec » mais bon...* (T.c, FM, 2010), de type masculiniste (Ordioni, 2002) — *Encore une excuse pour que les gens vous considèrent comme stigmatisées alors que vous ne l'êtes pas* (C.n, FD, 2008), ou enfermant les femmes dans le registre de la séduction — *Moi, personnellement, je trouve ça mignon mademoiselle puis en général j'imagine toujours une jolie fille derrière ce titre* (B.i, FF, 2006).

Le statut matrimonial, critère de la distinction entre madame et mademoiselle ?

La majeure partie des participant/es s'accorde à considérer que le critère du mariage a perdu sa signification en termes de parcours de vie ; d'abord parce qu'il n'est plus l'indicateur de la mise en couple — *Maintenant, énormément de femmes sont dans ce cas et ça ne choque plus personne [...] Courage, vivez avec votre temps et tant pis pour les arriérés* (B.e, FD, 2005), mais surtout parce que s'y référer constitue une pratique sexiste pour plusieurs raisons.

D'une part, *cette question, qui met à nu votre état civil et votre vie privée, est parfaitement indiscrette* (Ree, BRT, 2004).

L'usage du terme peut en outre véhiculer des connotations négatives. *Quand tu continues à dire mademoiselle à une dame de plus de 50 ans, ce n'est pas vraiment gratifiant pour elle, ça souligne même que de toute évidence elle est une vieille fille* (Z.r, FB, 2006).

Enfin, *le mademoiselle désigne la disponibilité sexuelle des femmes* (B..l, FD, 2008) et peut contribuer à diffuser une image déformée de soi à autrui — *à trente ans, je me vois mal dire mademoiselle j'aurais l'impression de passer pour une femme qui ne veut pas vieillir* (B.a, FD, 2005).

Quelques voix discordantes s'élèvent toutefois pour rappeler le rôle central du mariage dans la destinée féminine, qu'il s'agisse d'aspirations — *Un jour j'ai envie qu'on m'appelle « madame » pour de bonnes raisons, en l'occurrence le mariage* (L.y, FHBT, 2006 — ou d'une réalité — *Ça y est je suis madame ! ! !* (R.e, FD, 2009).

A l'inverse, le critère matrimonial est parfois validé dans l'opposition qu'il détermine — *Je ne veux pas me marier, je ne veux pas être associée à l'idée du mariage. Encore étant enceinte, je devrais être mariée (me laisse-t-on entendre) par ce madame* (O.r, FFN, 2008). Ici, le terme « mademoiselle » est associé à une époque où les femmes devenaient des mineures civiles en se mariant. Il s'agit alors de revendiquer son indépendance — *[...]je tiens à mon « mademoiselle »*. *Je n'ai jamais voulu être la dame d'un monsieur, je ne vois pas pourquoi je ferais semblant, à mon âge* (L.m, FFSM, 2001) et son identité en dehors du couple — *À croire qu'une femme existe seulement si elle est mariée* (D.e, GF, 2008).

L'âge au fondement de la double civilité

Pour une majorité d'intervenant/es, l'âge constitue le seul critère qui légitime la double civilité des femmes. Le consensus porte sur le droit des femmes adultes à user de la civilité de « madame », qu'elles soient mariées ou non — *Conclusion aux yeux de tout le monde mademoiselle définit une enfant et MADAME définit une ADULTE* (L.a, BRT, 2008). Si ce point de

vue est exprimé de façon aussi péremptoire⁸, c'est parce que le consensus sur l'âge n'est que partiel.

Une dimension saillante de la controverse réside en effet dans la question du bien-fondé de la double distinction elle-même et ce quel que soit l'âge — *Pourquoi souhaitez-vous continuer à dire « Mademoiselle » et pas « Mondamoiseau » ? Pourquoi voulez-vous traiter les fillettes différemment des garçonnets ?* (E.y, BRT, 2008).

Le consensus sur l'âge n'est donc qu'apparent et l'évolution de la terminologie utilisée, qui s'inscrit à la limite de la grossièreté, révèle le déplacement du débat dans l'ordre du conflit : *C'est aussi stupide de dire madame à 14 ans que de dire mademoiselle après 30 ans* (R.a, FD, 2007) — *Appeler des adolescentes madame est débile* (G.O, FD, 2008).

Si la minorité favorable à la suppression de la double civilité à tout âge fonde ses revendications sur un argument unique — celui de l'égalisation du traitement des deux sexes — les points de vue développés par les partisans du maintien d'une double civilité sont plus hétérogènes. En effet, le seuil de la civilité « madame » est difficile à définir et tend à reculer au fur et à mesure de l'avancée en âge. C'est ainsi que certaines associent le terme « mademoiselle » *aux toutes jeunes filles* (M.h, FD, 2009), tandis que pour d'autres le terme « mademoiselle » devrait continuer à exister, mais il est normalement donné à *une jeune enfant* (B.e, BRT, 2008). D'autres encore n'osent imaginer qu'on donne du « Mademoiselle » à des *quarantennaires* (E.e, FC, 2010). Et si certaines indications paraissent plus précises — *< 22 mademoiselle > 27 madame. Et entre les deux, je le fais à l'intuition* (A.e, FC, 2006) — elles semblent impossibles à appliquer sauf à vérifier l'identité de la personne.

⁸Sur les forums de discussion d'internet, l'usage des majuscules est associé au fait de « crier ».

L'ordre légitime des rôles sexuels

Les controverses qui entourent la question de la double civilité des femmes révèlent la dimension genrée des parcours de vie. Tandis que la masculinité est un « statut » qui s'acquiert dès l'enfance, la féminité est le résultat d'une construction qui passe par différentes étapes et qui résulte de l'interaction se déroulant entre l'âge et le statut matrimonial. Garfinkel qualifie de « passage » (Garfinkel 1967, p. 233) le travail et les procédés mis en œuvre en vue de se conformer à une identité sexuelle « normale ».

Les rites du « passage »

Dans cette perspective, notre corpus révèle les rites de la construction et du « passage » à une identité féminine d'adulte — symbolisée par le droit au « madame ». Ils consistent, en premier lieu, en une série de rôles qui reflètent les assignations traditionnelles des femmes, de la prise en charge des tâches domestiques — *J'avais remarqué quand j'étais dans cette tranche d'âge, qu'au supermarché, le titre dépendait de ce qu'il y avait dans le caddie. « mademoiselle » si j'achetais du chocolat, et « madame » quand j'achetais des poireaux* (A.e, FC, 2006) à la maternité - *Quand on est capable d'enfanter c'est fini la petite jeune fille* (FD, 1.9, 2006). Ils illustrent aussi la représentation traditionnelle du travail salarié des femmes dans l'administration⁹, situation transitoire qui doit forcément s'achever à l'occasion du mariage, comme le symbolisent les « demoiselles du téléphone » sans âge ou bien la loi du 11 octobre 1940 qui exclut les femmes mariées de toute possibilité de recrutement dans l'administration.

⁹Travail qui se développe à partir de la fin du XIX^e siècle, principalement dans les secteurs des postes et de l'enseignement (Thuillier 1996).

Les discours révèlent toutefois l'émergence de nouvelles représentations de la légitimité d'entrée des femmes dans l'âge adulte qui s'appuient par exemple sur le diplôme — *Le jour de ma thèse, j'ai décidé que dorénavant on m'appellerait Madame, et on parlerait de moi en disant Docteur ou Madame* (B.a, FADL, 2010) — ou sur la profession : *Pour moi la distinction est celle-ci: une jeune fille qui vit chez ses parents, qui ne travaille pas, qui est donc dépendante d'eux, c'est une mademoiselle — une femme qui travaille, qui s'assume donc, mariée ou non, c'est une madame* (S.z, FD, 2006).

Cette évolution est allée de pair avec la dévalorisation croissante du « mademoiselle », associée au statut de la « femme seule », qui a longtemps été privée d'un statut de pleine citoyenneté — *Depuis que je travaille, je me fais donc appeler madame, si je me faisais appeler mademoiselle, cela induirait fragilité et surtout disponibilité, et sur le lieu du travail, je suis un être responsable, donc une madame* (S.z, FD, 2006). Dans cette perspective, la civilité « mademoiselle » est identifiée à un instrument stratégique central dans les rapports de force — *Pour le côté infantilisant, ça se retrouve en milieu professionnel. Si un homme se met à m'appeler mademoiselle, je trouve ça clairement paternaliste, ça remet les compétences en doute* (K.z, FADL, 2010).

En dépit de ces évolutions, le débat sur les modes de désignation reflète l'importance du flou identitaire qui caractérise l'avancée en âge des femmes.

De l'étiquetage à l'auto-désignation

La dé-standardisation des parcours de vie a favorisé le développement d'un sentiment d'insécurité qui conduit nombre de femmes à s'enquérir d'une désignation sociale susceptible de légitimer une identité ressentie comme floue : *Je suis dans*

l'embarras car si je dis M^{me} je mens sur mon état civil et si je dis M^{elle} je suis burlesque à 33 ans (F.R, FD, 2005).

Les doutes sur l'auto-désignation renvoient aussi à la recomposition des rôles et des statuts sexuels : *Maintenant que l'on est pacsés, je suis passée au stade de Madame ou je reste Mademoiselle ?* (N.4 ; FD, 2009) — *Je vais bientôt divorcer. Pour l'instant je m'appelle encore Madame D., mais après Je vais reprendre mon nom de jeune fille qui s'appelle M. (mon futur ex-mari ne veut pas que je garde son nom). Mais après, je m'appellerai Madame ou Mademoiselle M. ?* (C.9, FAF, 2009).

Ces questionnements font écho aux doutes éprouvés par des femmes soucieuses d'être conformes à un ordre social, à une norme qu'il faut respecter sous peine de ne pas *accomplir* sa féminité. La mise en œuvre de ces procédures symboliques normatives tend ainsi à reconduire la norme qui identifie l'entrée dans l'âge adulte des femmes à une interaction entre âge et situation matrimoniale (*réflexivité*).

La question du mode de désignation des femmes se voit, en outre, encore complexifiée par son interaction fréquente avec la question du nom : *On est madame quand on prend le nom de son mari, non ? Une fille qui se marie mais qui garde son nom de jeune fille est toujours mademoiselle alors ?* (I.e, FD, 2006).

La question de la double civilité révèle un ordre de genre en train de se (*re*)construire, où l'identité masculine existe en soi, une fois pour toutes, tandis que les femmes se voient identifiées à travers un statut de dépendance qui fluctue au gré de leur âge et de leurs relations aux hommes. Cette identité minorée détermine une relation problématique au vieillissement, dans des sociétés célébrant le culte de la jeunesse.

Résistances et stratégies : les injonctions paradoxales de l'ordre de genre

Confrontées à la nécessité de devenir adultes et autonomes tout en étant dépourvues du droit d'être « désignées » comme telles, les voix féminines du corpus expriment un sentiment de malaise, mais aussi les stratégies et résistances visant à subvertir l'ordre de genre.

Au cœur du débat sur la double civilité : l'angoisse du vieillissement

Effacées des médias, des discours, et même de la recherche féministe, les femmes ont plus de difficulté que les hommes à accepter le vieillissement et développent un décalage supérieur entre âge auto perçu et âge réel (Perrig-Chiello 2001).

Dans cette perspective, être appelée « mademoiselle » se transforme en indicateur de jeunesse : *je dois paraître plus jeune que mon âge, car partout où je passe, les gens m'appellent mademoiselle et même me tutoient* (L. 1, FD, 2006) — ou de vieillesse : *Moi on me dit tout le temps M^{me}, et pourtant c'est M^{elle}, alors je pense faire plus que mon âge (ça doit être parce que je porte le voile qui mûrit pas mal le visage des jeunes filles)* (S.4, FB, 2006).

Le terme « madame » symbolise en outre parfois l'inscription dans des rapports de sexe où les femmes jouent un rôle peu enviable : *à vrai dire je déteste qu'on m'appelle Mme, j'ai l'impression qu'on appelle ma mère* (R.i, FAFAL, 2010).

Le « passage » entre civilités se transforme alors en une véritable épreuve : *assez de ces traumatismes quotidiens !!!!! Marre d'avoir la peur au ventre en sortant de chez soi en pensant à la confrontation avec les commerçants, caissiers et autres vendeurs !!! Ouste les madames !! Bonjour les mademoiselles !!!! Et si un jour on se marie on vous le fera savoir...* (M.d, GF, 2008).

En vue de faire face à la contrainte permanente imposée par la double civilité, certaines femmes mettent en œuvre des stratégies variées, qui vont de l'humour à l'action militante, qu'elles prennent la forme du rappel à l'ordre juridique ou de la mise en œuvre de comportements plus subversifs. En effet, le passage du « mademoiselle » au « madame » n'est jamais acquis de façon définitive.

Les stratégies de résistance aux injonctions de genre

La double civilité des femmes constitue une dimension centrale de la reproduction de l'ordre de genre à travers son potentiel d'étiquetage qui permet de réactiver les stéréotypes les plus éculés à l'égard des femmes, de celui de la « fille-mère » : *en ce moment en effet, je suis enceinte et au labo pour mes dernières analyses il a fallu absolument qu'ils m'inscrivent comme mademoiselle et j'ai trouvé ça nul* (S.z, FD, 2006), à celui de la « vieille fille » : *j'ai 79 ans et la Banque Postale vient de s'apercevoir que je ne suis pas mariée, elle m'affuble donc de Mademoiselle [...] La « nouvelle banque » se modernise* (L.u, BRT, 2009).

Différents témoignages corroborent le rôle central joué par nombre d'institutions publiques (mairies, préfectures...) et privées (banques, études de notaires, centres médicaux...) dans la mise en œuvre de rappels à l'ordre patriarcal, le passage à l'âge adulte des femmes se voyant conditionné par la disparition de leur identité antérieure : un jour à la mairie on m'a dit avec un ton de reproche: *vous n'utilisez pas le nom de votre mari ?* (L.a, BRT, 2009).

Face à ces injonctions de genre, plusieurs stratégies de résistance sont mises en œuvre, de la riposte : *c'est Monsieur, ou Mondamoiseau ?* (I.é, FM, 2010), à l'humour : *quand la question vient de quelqu'un qui ne me plait pas, je dis « révérende mère »* (P.8, FD, 2005), jusqu'à l'adoption de pratiques plus engagées — militantisme, plaintes déposées à la H.a.l.d.e., envoi de lettres

recommandées destinées à rappeler « la loi » — les femmes s'organisent.

Nombre d'entre elles basculent même vers des stratégies plus radicales qui consistent à subvertir leur identité dans les formulaires : *Alors moi, quand c'est obligatoire, je mets une fois l'un, une fois l'autre, tant du temps où j'étais mariée que maintenant que je suis divorcée. C'est juste pour fausser les statistiques et rendre folles ces machines qui ne savent (soi-disant) pas gérer deux noms par ménage* (Z.y, FCDG, 2001).

Conclusion

Prenant ses distances à l'égard de la perspective durkheimienne qui considère que les faits sociaux sont le produit d'une dimension objective et extérieure aux acteurs, l'ethnométhodologie analyse la société comme résultant de l'accomplissement continu d'activités concertées par ses membres.

Dans cette perspective, la double civilité des femmes révèle un ordre social « en train de se faire » mais aussi « de se défaire ». Cet ordre social est un ordre de genre et la différenciation « madame/mademoiselle » incarne une dimension symbolique centrale des différenciations sexuées.

Il reflète les formes traditionnelles de la domination masculine, un système où l'identité féminine est définie en termes de dépendance au masculin, et qui fait resurgir les stéréotypes les plus éculés de la « *filles-mère* » ou de la « *vieille fille* ».

En outre, la question la double civilité ne se réduit pas à un rituel de passage entre l'adolescence et l'âge adulte, mais revient périodiquement dans le parcours de vie féminin.

L'analyse des discours révèle que la dé-standardisation des parcours de vie, associée à l'évolution des mœurs et des pratiques démographiques, a contribué à modifier les cadrages institutionnels et normatifs associés à l'âge et au genre — par exemple dans le

consensus qui émerge sur le droit à accéder à la civilité « madame » en dehors de toute référence au mariage.

En dépit de ces changements, la double civilité des femmes est demeurée un outil central dans la reproduction de l'ordre de genre, en se transformant en mode de désignation sociale de l'avancée en âge.

Affranchie des contraintes juridiques et normatives associées au mariage, la double civilité s'ancre aujourd'hui dans les corps, contribuant par exemple à véhiculer « l'allant de soi » selon lequel il est légitime pour une société de contrôler l'usage que les femmes font de leur corps, ce qu'illustre le qualificatif de « *vraie demoiselle* », ou l'écart existant entre les connotations de la « *vieille dame* » et celles de la « *vieille demoiselle* ».

La recomposition des connotations associées à la double civilité illustre aussi le fait que les normes encadrant la construction des âges sociaux demeurent profondément genrées parce qu'elles continuent à subordonner l'identité féminine à l'apparence, contribuant du même coup à alimenter une angoisse précoce du vieillissement dès l'adolescence, les femmes se voyant dépossédées de leur droit à vieillir sans être interpellées par l'image qu'on leur renvoie. Dans cette perspective, la double civilité des femmes peut être identifiée à une injonction de genre.

Un registre ultérieur d'exploration pourrait résider dans l'analyse de la situation des pays qui se sont attachés à codifier la déstandardisation des parcours. Par exemple, quels facteurs expliquent l'instauration d'une nouvelle civilité (le « *Miss* » anglais) ou la généralisation de l'usage du « madame » (le « *Frau* » allemand) ? Quels effets les nouveaux modes de désignation informels et juridiques ont-ils sur les représentations du vieillissement et les parcours de vie des femmes ?

Bibliographie

- AUSTIN John L. (1991), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil
- BOURDIEU Pierre (2001) *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir. Cercle d'Études de Réformes Féministes (C.E.R.F), Revue, n° 1, 2001 (pétition), n° 3 et n° 4 (La double appellation Madame/Mademoiselle, L'homme, la maman et la putain), 2001, <http://www.c-e-r-f.org/>.
- GARFINKEL Harold (1967), *Studies in Ethnomethodology*, Prentice Hall, (traduction française Recherches en ethnométhodologie, Paris, PUF (Quadrige, 2007).
- ORDIONI Natacha (2002), Le discours masculiniste dans les forums de discussion. http://sisyphe.org/article.php3?id_article=271.
- ORDIONI Natacha (2010), « Genre et vieillesse, une approche sexospécifique ». *La Vieillesse*, tome I., Paris, Ellipses, p. 67-73.
- PERRIG-CHIELLO Pasqualina (2001), « Images sexuées de la vieillesse : entre stéréotypes sociaux et auto-définition », *Retraite et société*, vol. 34, n° 3, p. 69-87.
- PESTRE Dominique (2006), *Introduction aux sciences studies*, Paris, La Découverte.
- SACKS Harvey (1963), « Sociological Description », *Berkeley Journal of Sociology*, n° 8, p. 1-16.
- THUILLIER Guy (1988), *Les femmes dans l'administration française depuis 1900*, Paris, PUF.

Annexe

Les différents forums, blogs et groupes de discussion analysés (et abréviations et conventions)

Forum Algérie (FA)

Forum Au féminin (FAF)

Forum Babel (FB)

Forum Bladi (FDL)

Forum d'amitié franco-turque athée et laïque (FAFAL)

Forum des Chiennes de Garde (FCDG)

Forum Doctissimo (FD)
Forum Feminist.free.fr (FFFF)
Forum Féministes.net (FFN)
Forum Fluctuat (FF)
Forum Fr. Soc.feminisme (FFSF)
Forum homo, bi, trans (FHBT)
Forum L'Agora des Livres (FADL)
Forum Métaphysique (FM)
Forum Vive les rondes (FVLR)
Forumfr.com (FC)
2 groupes Facebook pour/contre le maintien de la distinction (GF)
Biog de Romy Tétue (BRT)
Biog de Plume (BP)

Dans un souci d'anonymat, les pseudonymes des intervenant/es ont été réduits à leurs initiales de début et de fin avant d'être cités. En vue d'une meilleure visibilité et compréhension, les propos cités sont indiqués en italique, et les erreurs d'orthographe ont été corrigées.

